

LE CENTRE BENOIT FRACHON

12 rue Fernand Léger
Quartier de Courcelle-sur-Yvette
91190 GIF-SUR-YVETTE

Tél. : 01 69 86 40 00 - Fax : 01 69 07 73 03
Courriel : centrefrachon@cgt.fr
Site : <http://formationsyndicale.cgt.fr/>

Le Centre **fournit le linge de toilette** (sauf les gants), ne vous encombrez pas ! Il offre par ses équipements **différentes possibilités de détente** : postes informatiques avec internet en accès libre, wifi dans tout le centre, salle de sports, TV, bibliothèque, vidéothèque, bar, animations. Le mardi ou jeudi est traditionnellement organisé un café littéraire où tu peux présenter l'un de tes livres. Nous t'encourageons à y participer.

LE DÉROULEMENT

L'**arrivée la veille au soir** permet de régler l'ensemble des questions d'hébergement et d'organisation pratique et de commencer nos travaux le matin du premier jour dans de bonnes conditions. L'accueil **des stagiaires se fait à partir de 8h30**.

Toutefois, il est possible d'arriver le 1^{er} jour du stage. **Le stage débute effectivement à 9 heures**.

Le dernier jour, l'heure de fin des travaux est décidée en commun, en fonction de l'éloignement des stagiaires.

FRAIS DE TRANSPORTS

Les frais de transports sont **remboursés sur la base d'un billet de train seconde classe** par le Centre Benoît Frachon (1 seul Aller-retour pris en charge).

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

La participation financière est modulable selon les possibilités des organisations :

- **Base : 50 euros par jour** pour des bases syndicales ayant des ressources normales et entreprises où d'autres sources de financement existent (accord d'entreprise, participation du CE, etc.).
- **Base : 25 euros par jour** pour les petites bases syndicales ayant peu de ressources ou pour les stagiaires non hébergés sur le Centre.

L'UGICT qui ne perçoit aucune subvention au titre de la formation syndicale reverse cette participation pour l'hébergement des stagiaires, à cela s'ajoutent différents frais d'organisation (documents...).
Cette participation lui permet donc de mieux supporter les frais et de réaliser un programme de stage relativement ambitieux.

Les chèques sont à remplir à l'ordre de l'UGICT-CGT, une facture acquittée sera remise à chaque participant, à son nom ou celui de son organisation syndicale.

Pour toutes questions ou difficultés sur ce dernier point, merci de prendre contact avec l'UGICT-CGT (formation.syndicale@ugict.cgt.fr - 01 55 82 83 41) afin de trouver une solution qui permette aux camarades qui le souhaitent de participer au stage.

RAPPEL

La description du stage, les modalités et fiche d'inscription sont ici <http://www.ugict.cgt.fr/ugict/formation>
Le calendrier des stages est ici <http://www.ugict.cgt.fr/ugict/formation/calendrier>